

SAINT-BRICE-COURCELLES

# > Maison des arts musicaux: les répétitions ont

L'acoustique du nouveau bâtiment - parfaitement insonorisé - est l'une des améliorations apportées par cette nouvelle structure qui a été inaugurée le 10 juin dernier.

**H**alte à la cacophonie, bonjour l'acoustique! Par un coup de baguette (magique), les répétitions des musiciens sont devenues plus harmonieuses. La nouvelle Maison des arts musicaux de Saint-Brice-Courcelles, ouverte au public en septembre dernier, recueille un concert de louanges de la part de ses utilisateurs: les salles sont désormais parfaitement in-so-no-risées! Les violonistes peuvent enfin répéter dans le calme sans « profiter » des roulements de batterie dans la pièce voisine. Qu'on se le dise. Adieu les couacs. Auparavant, les musiciens jouaient dans des appartements dispersés sur trois sites. Maintenant tout est regroupé dans un endroit central\*; le bâtiment (661 m<sup>2</sup>) a été implanté à côté de l'école primaire Jacques-Prévert, du gymnase et du Clae (Centre de loisirs associés à l'école). « Une centralité



des lieux bien confortable, » explique Jean-Luc Sené, directeur de l'école de musique. Un confort qui se répète en écho dans la partition architecturale de cette nouvelle construction. En point d'orgue: des locaux

flambant neufs bénéficiant donc d'une acoustique adaptée à chaque instrument. L'établissement dispose ainsi de quatre petites salles de répétition, d'une pièce réservée aux percussions, d'un petit auditorium de 80 places dédié au chant, d'une salle de cours collectifs, et enfin d'une salle de formation musicale. Des placards ont été installés pour ranger les instruments. L'aménagement se veut simple et efficace sans refuser la coquetterie: parquet au sol, murs recouverts de bois, baies vitrées donnant sur un petit jardin, mobilier neuf: une petite « note » de couleurs avec des portes tantôt vertes tantôt orange, lumière zénithale et toit



# trouvé l'harmonie



végétalisé pour la touche « écolo ». Une astuce permet de réaliser des économies : le bâtiment s'est branché sur la chaufferie commune de l'école primaire et du gymnase qui était surdimensionnée. Côté pratique, « la Maison des arts musicaux bénéficie d'un grand parking, les parents peuvent vraiment y stationner et déposer leurs enfants en toute sécurité », souligne Jean-Luc Sené. « C'est un outil magnifique pour les associations, on a forcément envie de poursuivre son activité dans de tels lieux », poursuit Chantal Ravier, élue municipale de Saint-Brice-Courcelles, qui s'active pour enrichir la « gamme » de la Maison des arts musicaux ; dans ses cartons, elle a le projet d'un ciné-club qui aurait lieu un vendredi soir par mois. L'équipement dispose déjà d'un écran et d'un projecteur. D'autres pistes sont à l'étude : monter davantage de « petits » spectacles, notamment des concerts et des pièces de théâtre. Bref, la recherche de l'accord parfait... ■

\* L'école de musique est intercommunale et des cours sont toujours dispensés à la mairie de Champigny.

## Repères

- **170** : c'est le nombre d'élèves inscrits à l'école de musique, soit le plus élevé du département. Elle n'a pas besoin de faire de publicité.
- **17** : c'est le nombre de professeurs de musique qui ont tous un profil professionnel à l'instar de Didier Begon, le guitariste de la chanteuse Juliette.
- **7** : c'est le nombre d'associations qui utilisent le lieu. Outre l'école de musique, on recense Saint-Brice Harmony, la chorale des Croq'Notes, la fanfare des Dauphins, la section des danses folkloriques du Foyer pour Tous, et l'atelier chorégraphique.
- **1,8 M€** : c'est le coût global de la Maison des arts musicaux, dont 1,48 M€ pour les travaux, avec un soutien du Conseil général (0,5 M€) et du Conseil régional (0,2 M€).
- 1 site internet est en préparation pour la rentrée 2011.
- 1 gazette est diffusée tous les deux mois auprès des parents d'élèves.
- Tous les instruments sont enseignés à l'école de musique sauf l'accordéon... Teodoro Anzellotti jouera pourtant de cet instrument lors du concert des Flâneries musicales qui aura lieu le 23 juin dans le petit auditorium.

## → Jean-Philippe Thomas, architecte

### Quelles sont les améliorations apportées par ce nouveau bâtiment ?

La commune souhaitait disposer d'un bâtiment performant sur le plan acoustique équipé de plusieurs petites salles avec des capacités sonores variées selon les instruments (batterie, guitares, piano, chant).

### Quel est le vrai « plus » ?

L'établissement n'est ni ostentatoire ni indigent mais discret ; il a cependant les qualités d'un grand. Sans jeu de mots, le bâtiment est à la juste mesure.

### Quels sont les commentaires des usagers ?

Une certaine réjouissance. Les gens nous disent : « Vous avez répondu à nos attentes. » Avec les élus, on a même été au-delà.

### Quelle conclusion tirez-vous ?

Faites confiance aux architectes. Tout bon projet naît d'un bon échange entre l'architecte, les utilisateurs et le maître d'ouvrage. Trop de projets passent à côté de l'essentiel.

“ Un bâtiment à la juste mesure. ”